

**ANSD**

REPUBLIQUE DU SENEGAL

-----  
MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPERATION

-----  
AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE  
ET DE LA DEMOGRAPHIE

# SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL 2019

**Janvier 2022**

**Directeur Général, Directeur de publication** **Allé Nar DIOP**

Directeur Général Adjoint	Abdou DIOUF
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Ngalgou KANE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Samba NDIAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Oumar FALL
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines (p.i.)	Hawa SAMBA
Directeur de l'Ecole nationale de la Statistique et de l'Analyse économique (ENSAE, Pierre NDIAYE)	Idrissa DIAGNE
Agent Comptable (AC)	Papa Amadou Moustapha NIANG
Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale (p.i.)	Meissa NDOUR

**COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION**

Assane THIOUNE, Jean Rodrigue MALOU, El Hadji Malick GUEYE, Mamadou Ngalgou KANE, Macoumba DIOUF, Jean Pierre Diamane BAHOM, Samba NDIAYE, Insa SADIO, Mamadou AMOUZOU, Momath CISSE, Mamadou BAH, Alain François DIATTA, Ndeye Binta DIEME COLY, Awa CISSOKHO, Bintou DIACK, Nalar K. Serge MANEL, Ramlatou DIALLO, Djiby DIOP, Omar SENE, Mamadou BALDE, Jean Paul DIAGNE, Woudou DEME KEITA, Oumy DIOP, Mamadou DAFFE.

**COMITE DE REDACTION**

0. PRESENTATION DU PAYS	Djiby DIOP
1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	Maguette SARR/Khady BA
2. EDUCATION	Alioune TAMBOURA / Fatimatou SY
3. EMPLOI	Tidiane CAMARA /Serge MANEL
4. SANTE	Amy Collé CISSE
5. JUSTICE	Maguette SARR
6. ASSISTANCE SOCIALE	Fatimatou SY /Alioune TAMBOURA
7. EAU ET ASSAINISSEMENT	Ndeye Binta DIEME
8. AGRICULTURE	Kandé CISSE
9. ENVIRONNEMENT	Mouhamadou Bassirou DIOUF
10. ELEVAGE	Bintou Diack LY/ Penda AMAR
11. PECHE ET AQUACULTURE	Khadim SOURANG
12. TRANSPORT	Jean Paul DIAGNE
13. BTP	Madiaw DIBO
14. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou THIOUB/Ramlatou DIALLO
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	Abdou Aziz DIOUF
16. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Omar Senghor/ Sophie DIOP
17. COMPTES ECONOMIQUES	Adama SECK
18. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick CISSE / Baba NDIAYE
19. INDICE DU COUT A LA CONSTRUCTION	Mor LÔ/ Ndeye Mareme dit Maguette DIOP
20. PRIX DES SERVICES	Muhamed NDIAYE / Mamadou THIOUB
21. FINANCES PUBLIQUES	Hamady DIALLO/ Abdoul Aziz DIAW
22. MINES, CARRIERES ET ENERGIE	Woudou DEME KEITA

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn) ; Email: [statsenegal@ansd.sn](mailto:statsenegal@ansd.sn)

**Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers**

**ISSN 0850-1491**

## Introduction

L'activité de transport est définie comme le déplacement des biens et personnes d'un point à un autre pour des objectifs bien précis. Elle s'effectue sous plusieurs formes ou modes à savoir : routier, ferroviaire, aérien et par eau.

Le secteur du transport occupe une part importante dans les politiques publiques. Sur le plan institutionnel, le secteur est organisé selon le mode au Sénégal. En effet, chaque mode est géré par un département ministériel. Cependant, pour certains pays tels que la Guinée, il est géré par un seul département ministériel. L'organisation institutionnelle adoptée par le Sénégal explique le faible niveau d'interaction entre les différents modes.

L'existence d'infrastructures est un préalable fondamental à l'activité de transport. Ainsi d'importantes infrastructures de transport ont été réalisées en 2019 pour améliorer la mobilité urbaine, désenclaver les zones rurales et les espaces dédiés à la production agricole. La construction d'infrastructures routières occupe une place importante dans le Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Programme Sénégal Emergent (PSE) notamment dans l'axe 1 correspondant à la transformation structurelle de l'économie. L'amélioration de la qualité du réseau routier constitue une priorité pour l'Etat du Sénégal. Les programmes et projets tels que le Projet d'Appui au Transport et à la Mobilité Urbaine (PATMUR), le Programme d'Urgence et de Modernisation des Axes (PUMA) et le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) ont été développés dans le cadre de la politique de désenclavement.

La première partie de ce chapitre met en exergue les aspects économiques du transport notamment sa contribution au PIB, les échanges extérieurs et les prix des produits à la consommation ; la deuxième partie a trait à l'évolution de l'activité du secteur selon les quatre modes. La troisième partie porte sur l'analyse de l'évolution du réseau, de la sécurité routière et des différentes réalisations dans le domaine des infrastructures de transport.

## XII.1. TRANSPORT ET ECONOMIE

### XII.1.1. ANALYSE DE LA CONTRIBUTION DES SERVICES DE TRANSPORT AU PRODUIT INTERIEUR BRUT

Les données présentées dans cette partie sont tirées des comptes nationaux où les calculs ont été effectués en considérant l'année 2014 comme année de base. En effet, en 2014, le Sénégal a procédé au changement d'année de base pour prendre en compte la nouvelle structure de l'économie.

Le service de transport répond à la loi de l'offre et de la demande. L'offre de service de transport est évaluée à 1 283, 2 milliards de FCFA contre 1 206,0 milliards de FCFA en 2018. Quant à la production des services de transport, qui est une composante de l'offre, elle est passée de 1 105,5 milliards de FCFA en 2018 à 1 164,5 milliards de FCFA en 2019, soit une progression de 5,3%. Les services de transport importés sont relativement importants soit 619,6 milliards de FCFA en 2019 étant liés notamment au fret sur les achats à l'extérieur de biens qui sont acheminés par les navires étrangers<sup>1</sup>.

En 2019, les services de transport sont utilisés essentiellement comme consommation intermédiaire par les entreprises soit (67,8%) et en consommation finale (21,6%) par les ménages, l'Etat et les Instituts Sans But Lucratif au Service des Ménages (ISBLM).

La richesse créée par les services de transport contribue à hauteur de 2,1% du Produit Intérieur Brut (PIB) en 2019. Par rapport à 2018, cette part de richesse produite par les activités de transport a enregistré un repli de 0,1 point de pourcentage.

**Tableau XII-1 : Equilibre ressources-emplois des services de transport (valeurs en milliards de FCFA) de 2015 à 2019**

	2015	2016	2017	2018	2019	Var (%) 2019/2018
Production	916,85	972,66	1 031,14	1 105,48	1 164,54	5,3%
Importations	411,75	403,7	469,58	527,06	619,6	17,6%
Correction CAF/FAB	-326,02	-309,64	-369,07	-421,83	-496,07	17,6%
Subventions sur les produits	-6,25	-6,1	-6,38	-5,04	-5,15	2,2%
TVA	0,2	0,22	0,25	0,3	0,32	6,7%
<b>Total ressources</b>	<b>996,5</b>	<b>1 060,8</b>	<b>1 125,5</b>	<b>1 205,97</b>	<b>1 283,24</b>	<b>6,4%</b>
Consommations Intermédiaires	679,34	729,11	778,09	821,21	869,63	5,9%
Dépenses de consommation finale	223,47	231,34	240,23	270,65	277,75	2,6%
Exportations	93,73	100,39	107,22	114,12	135,85	19,0%
<b>VA +taxes nettes subventions</b>	<b>241,8</b>	<b>247,2</b>	<b>257,2</b>	<b>279,5</b>	<b>290,1</b>	<b>3,8%</b>
<b>PIB total</b>	<b>10508,7</b>	<b>11283,4</b>	<b>12191,8</b>	<b>12840,1</b>	<b>13655,4</b>	<b>6,3%</b>
<b>VA transport/PIB</b>	<b>2,3%</b>	<b>2,2%</b>	<b>2,1%</b>	<b>2,2%</b>	<b>2,1%</b>	

Source : ANSD, compte nationaux définitifs 2015-2018, et définitifs 2019

<sup>1</sup> ANSD, comptes nationaux provisoires 2019

Selon le mode de transport, le sous -secteur de l'entreposage et des auxiliaires occupe la part la plus importante et représente 46,2% de la production de services de transport en 2019. Sur les cinq dernières années, la part de ce sous-secteur dépasse 45% en moyenne. Il est suivi de celui du transport routier avec 45,7%. Ces deux sous-secteurs du transport contribuent ainsi à plus de 90% de la production du secteur.

**Tableau XII-2 : Evolution de la contribution à la production de service de transport par mode (en %)**

Production par mode	CN2015	CN2016	CN2017	CN2018	CN2019P
Ferroviaire	2,1%	2,1%	2,0%	2,4%	2,2%
Routier	46,8%	46,2%	46,1%	45,8%	45,7%
Eau	1,2%	1,3%	1,4%	1,5%	1,3%
Aérien	3,0%	3,1%	3,1%	3,2%	3,3%
Entreposage et auxiliaires	45,2%	45,7%	45,8%	45,7%	46,2%
Poste et courrier	1,7%	1,5%	1,5%	1,4%	1,4%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : ANSD, compte nationaux définitifs 2015-2018, et définitifs 2019

S'agissant de la valeur ajoutée du secteur du transport, elle s'est établie à 290,1 milliards de FCFA en 2019 alors que l'année précédente elle était évaluée 279,1 milliards de FCFA soit une hausse de 3,8%. Les sous-secteurs de l'entreposage et auxiliaires (9,4%) et du routier (4,6%) ont enregistré les hausses les plus importantes. En revanche, les sous-secteurs du transport aérien (-17,8%), par eau (-17,4%) et du ferroviaire (-0,3%) ont connu des fléchissements de leur VA.

Pour le transport aérien, la VA est négative en 2019 malgré une production 37,9 milliards de FCFA. Cette situation pourrait s'expliquer par des charges importantes par rapport aux ressources générées.

**Tableau XII-3 : VA par mode de transport (en milliards de FCFA)**

VA	CN2015	CN2016	CN2017	CN2018	CN2019P	Var (%) (2019/2018)
ferroviaire	13,2	13,7	14,7	16,8	16,8	-0,3%
Routier	199,8	205,4	209,6	231,6	242,2	4,6%
Eau	2,5	2,1	2,2	2,3	1,9	-17,4%
Aérien	-24,1	-22,6	-20,9	-20,7	-24,4	17,8%
Entreposage et auxiliaires	40,1	39,1	41,3	39,0	42,7	9,4%
Poste et courrier	10,3	9,6	10,2	10,5	10,9	3,5%
<b>Total</b>	<b>241,8</b>	<b>247,2</b>	<b>257,2</b>	<b>279,5</b>	<b>290,1</b>	<b>3,8%</b>

Source : ANSD, comptes nationaux définitifs 2015-2018, et provisoires 2019

Concernant les échanges extérieurs de services de transport, le solde s'est détérioré et s'est établi à -483,7 milliards de FCFA en 2019 contre -412,9 milliards de FCFA

l'année précédente. Cette situation s'explique par le déficit enregistré dans le sous-secteur maritime soit 481,3 milliards de FCFA. Celui du transport aérien a également enregistré un déficit de 57,3 milliards FCFA. Cependant, ces déficits ont été amoindris par les excédents dans les sous-secteurs de l'entreposage et auxiliaire de transport (35,6 milliards de FCFA), du transport ferroviaire (14,9 milliards de FCFA) et du transport routier (4,2 milliards de FCFA).

**Tableau XII-4 : Echanges extérieurs de services du transport (en millions de FCFA)**

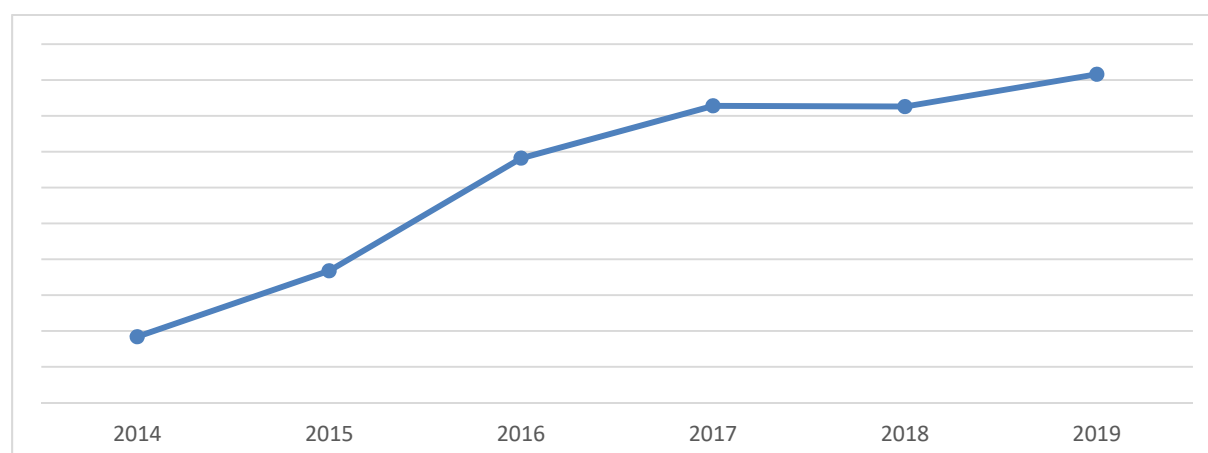
Solde par mode	CN2015	CN2016	CN2017	CN2018	CN2019P
ferroviaire	12027	12374	13336	14993	14914
Routier	1394	5613	1746	-1722	4192
Eau	-316029	-304325	-362553	-407946	-481381
Aérien	-49287	-49503	-49500	-50640	-57358
Entreposage et auxiliaires	33873	32523	34604	32227	35684
Poste et courrier	124	163	189	145	202
<b>Total</b>	<b>-317898</b>	<b>-303155</b>	<b>-362178</b>	<b>-412943</b>	<b>-483747</b>

Source : ANSD, comptes nationaux définitifs 2015-2018, et provisoires 2019

### XII.1.2. ANALYSE FINANCIERE DES ENTREPRISES MODERNES DU SECTEUR DU TRANSPORT

Les entreprises modernes du secteur du transport sont celles qui ont déposé leurs états financiers au Guichet Unique de Dépôt des Etats Financiers (GUDEF) de la Direction générale des Impôts et Domaines (DGID). Le nombre d'entreprises du secteur du transport enregistré dans ce guichet a progressé de 4,9%. La hausse est due à celle des entreprises du secteur routier de 4,9% et d'entreposage et auxiliaires de transport de 5,2%.

**Graphique XII-1 : Evolution du nombre d'entreprises du secteur moderne de 2014 à 2019**



Source : ANSD/BDEF

S'agissant du chiffre d'affaires (CA), il a progressé de 6,5% en 2019, comparé à 2018. Le CA des entreprises de transport du secteur moderne a augmenté pour tous les modes. En outre, le CA des entreprises du sous-secteur du transport ferroviaire a connu la hausse la plus significative, soit 31,8%, suivi de ceux du transport aérien (13,6%), du transport par eau (5,6%), de l'entreposage et auxiliaires de transport (5,2%) et du transport routier (4,5%).

**Tableau XII-5 : Evolution du chiffre d'affaires (en milliards de FCFA) des entreprises modernes du secteur du transport par mode entre 2015 et 2019**

Mode	2015	2016	2017	2018	2019	Var (%)
Transports ferroviaires	14,4	21,3	15,5	17,6	23,2	31,8%
Transports routiers, transports par conduite	103,5	119,8	136,4	156,3	163,4	4,5%
Transports par eau	18,3	18,5	14,2	16,2	17,1	5,6%
Transports aériens	58,0	48,3	50,9	54,5	61,9	13,6%
Services annexes et auxiliaires de transport	322,1	361,1	388,5	419,6	441,5	5,2%
<b>Total</b>	<b>516,2</b>	<b>569,0</b>	<b>605,5</b>	<b>664,2</b>	<b>707,1</b>	<b>6,5%</b>

Source : ANSD/BDEF

La valeur ajoutée nominale produite par les entreprises du secteur moderne a connu un accroissement de 7,2% en 2019. Cette situation s'explique par la hausse de celle du sous-secteur de l'entreposage et auxiliaires (12,3%) et du transport routier (7,9%). Malgré leur faible contribution, les sous-secteurs du transport aérien, des transports ferroviaire et maritime ont enregistré une progression de leurs valeurs ajoutées respectivement de 88,1%, 10,4% et 7,1%.

**Tableau XII-6 : Valeur ajoutée des entreprises modernes du secteur du transport par mode**

Mode	2015	2016	2017	2018	2019
Transports ferroviaires	6,0	5,3	6,3	6,7	6,0
Transports routiers, transports par conduite	32,5	38,7	47,5	55,1	60,0
Transports par eau	3,2	6,5	5,6	7,0	6,5
Transports aériens	10,3	0,4	10,5	10,1	1,2
Services annexes et auxiliaires de transport	151,1	176,6	194,1	213,0	239,1
<b>Total</b>	<b>176,1</b>	<b>227,5</b>	<b>264,0</b>	<b>291,9</b>	<b>312,8</b>

Source : ANSD/BDEF

### XII.1.3. LES PRIX A LA CONSOMMATION DANS LE SECTEUR DU TRANSPORT

Les services de transport constituent un important poste de consommation pour les ménages. La part du budget des ménages alloués au transport a été évaluée à 550 FCFA pour 10 000 FCFA en 2018 (EHCVM) contre 563 FCFA en 2011 (ESPS), soit une baisse de 2,6%.

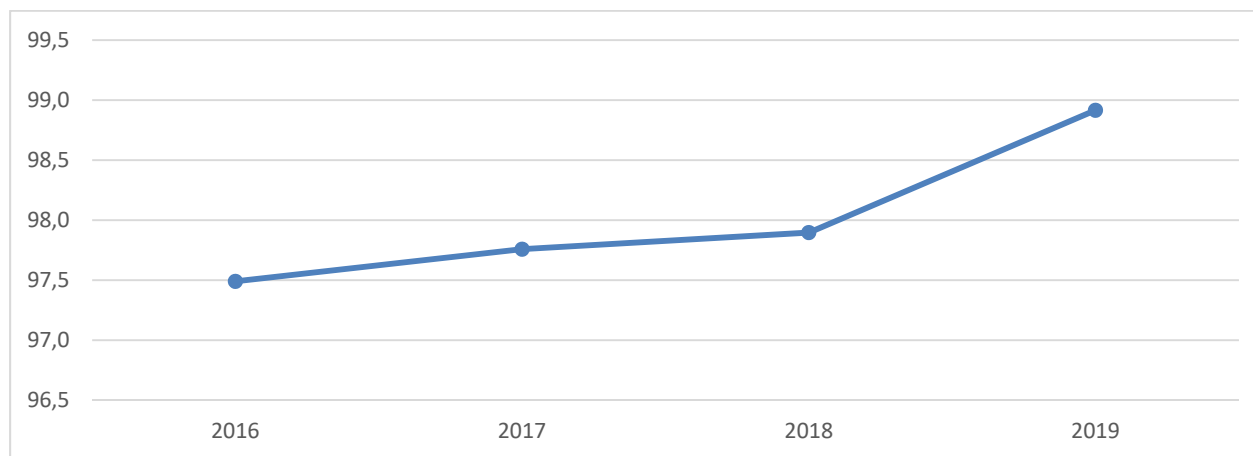
Les prix à la consommation des produits du groupe transport ont connu une hausse de 1,0% en 2019, après 0,1% en 2018. Cet accroissement est imputable à la hausse des prix des produits liés à l'utilisation des véhicules (4,5%) et d'achat de véhicules (1,3%). Le repli des prix des services de transport (-0,2%) a atténué cette progression.

L'accroissement des prix des produits liés à l'utilisation de véhicule s'explique principalement par celui des prix du carburant (3,5%) et des frais d'entretien et de réparation (1,7%).

S'agissant des prix du sous-groupe achat de véhicules, la progression est sous l'effet du relèvement des achats d'automobile (1,7%).

Concernant les prix des services de transport, le repli est dû au fléchissement de ceux du transport routier (-0,5%) et amoindri par la hausse de ceux du transport aérien (5,5%).

**Graphique XII-2 : Evolution de l'indice des prix à la consommation du groupe des transports entre 2016 et 2019**



Source : ANSD, Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC)

## **XII.2. ANALYSE DE LA DYNAMIQUE SECTORIELLE PAR MODE DE TRANSPORT**

Dans cette partie l'activité de transport est analysée selon les quatre modes routier, aérien, maritime et ferroviaire.



## **XII.2.1. ANALYSE DU TRAFIC PAR MODE**

### ***XII.2.1.1. Le transport routier***

L'analyse sur le trafic est effectuée dans ce rapport à travers les types de moyen de transport existant. Sont présentés le nombre de réseaux existant ainsi que le nombre de lignes exploitées.

Dans la région de Dakar sept réseaux de transports sont identifiés. La société Dakar Dem Dikk (DDD) est la seule société publique de transport. Elle a été créée en 2001 après la liquidation de la Société de Transport du Cap-Vert (SOTRAC).

Pour faciliter la mobilité urbaine, l'Etat a mis en place l'Association pour le Financement des professionnels du Transport Urbain (AFTU) en 2006. Ce qui a permis d'organiser les transporteurs en Groupements d'Intérêt Economique (GIE). L'objectif était de renouveler le parc de transport public vieillissant. L'AFTU exploite en 2019 plus 64 lignes. Ce système d'organisation a été élargi au niveau national avec une flotte de plus de 450 bus répartie dans les autres régions.

Pour les taxis, depuis 2016, l'Etat a suspendu la délivrance des licences dans la région de Dakar. Cette décision a été prise pour réduire le nombre et maîtriser l'évolution du parc.

### ***XII.2.1.2. Le transport aérien***

Dans le sous-secteur du transport aérien, les mouvements d'aéronefs, le nombre de passagers et le volume du fret permettent de suivre l'activité. Ces données portent sur l'ensemble du pays.

Le sous-secteur du transport aérien en 2019 a enregistré une progression du fret (37,6%), des mouvements d'aéronef (13,4%), du nombre de passagers (10,0%).

L'accroissement du fret s'explique par l'augmentation de celui des départs (59,7%) et des arrivées (25,9%) comparés à l'année précédente.

Quant aux mouvements d'aéronef, la progression est liée à celui des départs et des arrivées respectivement de 13,2% et 13,6%. L'année précédente cette activité s'était repliée de 4,1%. S'agissant des mouvements de personnes, le relèvement est dû à celui des départs (2,2%), des arrivées (17,0%) et des transits (16,8%). En 2018, le nombre de passagers avait progressé de 12,6%.

Tableau XII-7 : Situation nationale du trafic aérien

	2015	2016	2017	2018	2019	Var (%)
<b>MOUVEMENTS D'AERONEFS (en nombre)</b>	<b>34 827</b>	<b>33140</b>	<b>33539</b>	<b>32157</b>	<b>32 892</b>	<b>13,4</b>
Départs	17 372	16599	16733	16097	16 443	13,2
Arrivées	17 455	16541	16806	16060	16 449	13,6
<b>TOTAL PASSAGERS (en nombre)</b>	<b>2 004 020</b>	<b>2 078 756</b>	<b>2199274</b>	<b>2477013</b>	<b>2 628 911</b>	<b>10,0</b>
Départs	922 810	981 844	1066451	1154175	1 241 458	2,2
Arrivées	902 710	960 393	978071	1134880	1 215 985	17,0
En transit	178 500	136 855	154836	187958	171 468	16,8
<b>TOTAL FRET (en Tonnes)</b>	<b>36 019</b>	<b>37 619</b>	<b>35235</b>	<b>35410</b>	<b>36 615</b>	<b>37,6</b>
Départs	20 656	19 961	18195	13988	14 709	59,7
Arrivées	15 363	17 658	17040	21423	21 907	25,8

Source : Agence des Aéroports du Sénégal (ADS)

### XII.2.1.3. Le transport maritime

L'activité de transport maritime au Sénégal est suivie au niveau des ports de Dakar, Ziguinchor et Kaolack. Le trafic du port de Dakar constitue l'essentiel du trafic maritime. Les données présentées portent sur les activités de ce dernier.

Le trafic maritime, évalué par la somme des débarquements et embarquements a augmenté de 4,7% en 2019. Cet accroissement est lié à celui des débarquements (1,8%) et des embarquements (2,9%). En 2018, le trafic avait crû de 2,8% et les embarquements s'étaient repliés de 1,2%. Les débarquements en quantité font trois fois les embarquements. Cette structure reflète celle des échanges extérieurs.

Tableau XII-8 : Trafic du transport maritime (Port Autonome de Dakar) en milliers de tonne

(en milliers de tonnes)	2015	2016	2017	2018	2019	Variation (%)
<b>TOTAL DEBARQUEMENT</b>	<b>1 1799</b>	<b>13 263</b>	<b>14 253</b>	<b>14851</b>	<b>15 122</b>	<b>1,8%</b>
-MARCHANDISES DIVERSES	9 585	10 958	11 788	12 373	12 542	1,1%
-PETROLE BRUT	989	1 159	1 200	997	768	-1,5%
-HYDROCARBURES RAFFINES	1 043	930	995	12 001	1 500	2,0%
- PRODUITS DE LA MER	182	214	269	280	312	0,2%
dont débarquement	80	97	132	166	187,4	12,7%
transbordement	101	117	137,4	114	125	9,4%
	-	-	-	-		
<b>TOTAL EMBARQUEMENT</b>	<b>4 416</b>	<b>4 671</b>	<b>5 011</b>	<b>4 949</b>	<b>5 374</b>	<b>2,9%</b>
-MARCHANDISES DIVERSES	3 864	4 186	3 946	4 039	4 262	1,5%
-PHOSPHATES	317	234	792	667	829	1,1%
- PRODUITS DE LA MER	234	250	273	243	283	0,3%
<b>TOTAL EMBARQT +DEBARQT</b>	<b>16 216</b>	<b>17 934</b>	<b>19 264</b>	<b>19 800</b>	<b>20 496</b>	<b>4,7%</b>

Source : Agence nationale des Affaires maritimes du Sénégal (ANAMS)

#### ***XII.2.1.4. Le transport ferroviaire***

En 2019, le trafic ferroviaire s'est limité aux activités du Petit Train de la Banlieue (PTB) qui assure la liaison de Dakar-Thiès. La liaison Dakar-Bamako qui assure le transport de marchandises entre le Sénégal et les pays de la sous-région n'est plus fonctionnelle.

L'activité du Petit Train de la Banlieue (PTB) a connu une baisse de 27,5% en 2019 par rapport à 2018 et depuis 2017, l'activité du PTB ne cesse de décroître.

**Tableau XII-9 : Evolution du trafic de voyageurs et de marchandises (en tonnes) entre 2015 et 2019**

	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>%</b>
Trafic voyageurs du PTB (nombre de voyageurs)	2 711 589	3 087 299	2 821 999	981 447	711 371	-27,5%
Trafic de marchandises	210 008	74 989	29957	0	0	-
Exports de marchandises	138 087	43074	18432	0	0	-
Imports de marchandises	71 921	31915	11525	0	0	-

Sources : PTB/TRANSRAIL SA

#### **XII.2.2. DEPENSES EN INFRASTRUCTURES DANS LE TRANSPORT**

Les investissements sur les infrastructures de transport ont des impacts significatifs sur le développement économique du secteur et sur la création de richesse intérieure. En effet, le développement des infrastructures de transport facilite la mobilité des populations dans leurs activités économiques et contribuent au désenclavement des zones.

Le programme de réalisation d'infrastructures dans le domaine du transport notamment routier est mis en œuvre par l'AGEROUTE. L'année 2019 a vu la réalisation de grandes infrastructures notamment dans les sous-secteurs du routier, du ferroviaire et du maritime. D'autres programmes tels que le PUDC et Promoville ont contribué également à la réalisation d'infrastructures notamment pour le désenclavement et la mobilité urbaine.

##### ***XII.2.2.1. Infrastructures de transport routier,***

Dans le sous-secteur du transport routier, plusieurs réalisations ont été faites dans l'ensemble du territoire.

En 2019, en plus des travaux d'entretien et de construction des pistes de production qui ont été mises en œuvre, les axes routiers suivants ont été réalisés :

- Dialacoto – Mako (63 km) ;
- Lompoul-Leona (33km) ;
- Sedhiou – Kamoya-Marsasoum (54km) ;
- Sédhiou-Bambali-Djibabouya-Marsassoum (81 Km) ;
- Ourosogui-Hamady Ounaré (52 km).

En 2018, les infrastructures suivantes ont été achevées :

- autoroute Ila-Touba ;
- autoroute AIBD-Thies ; AIBD-Malicounda ;
- réhabilitation de la nationale 2 entre Ndioum-Ourosogueie-Bakel.

PROMVILLE a contribué à la réalisation de beaucoup de projets routiers et d'assainissement à Dakar et dans les collectivités territoriales pour améliorer la mobilité urbaine.

En 2019, l'Etat et les partenaires ont investi 396 milliards FCFA sur les infrastructures routières contre 402 milliards FCFA en 2018 et 450 milliards FCFA en 2017. La part des partenaires techniques et financiers s'est établie à 261,7 milliards FCFA, soit plus de 50% du montant des investissements.

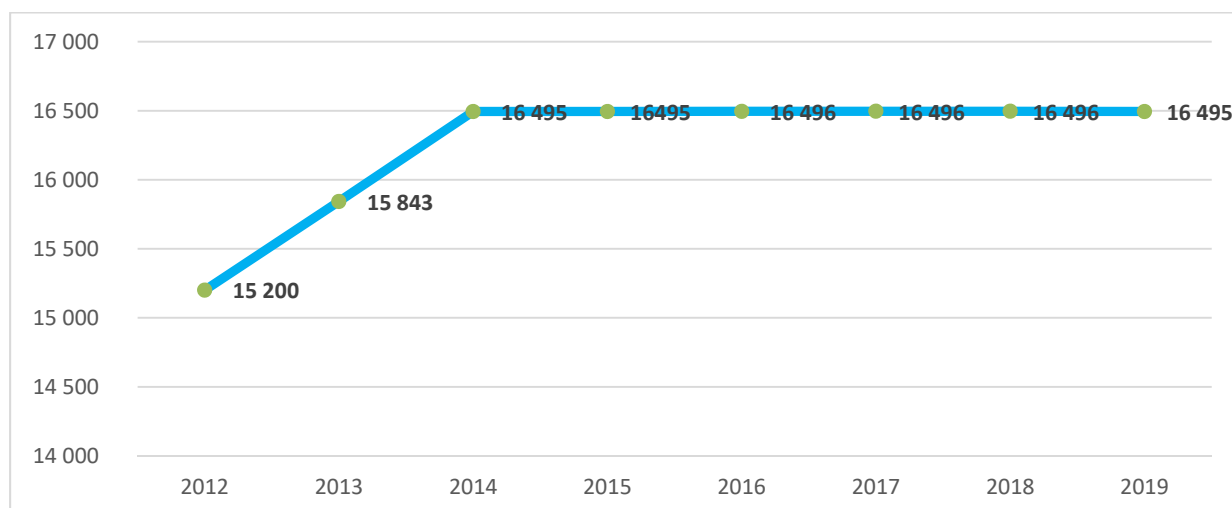
Sur le montant total des investissements, plus de 53 milliards de FCFA sont consacrés à l'entretien du réseau routier à travers le Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA). Ce fonds, mis en place en 2007, est destiné à l'entretien des infrastructures routières et à améliorer significativement la qualité du réseau.

En plus, l'Etat, à travers le Programme d'Urgence pour le Développement Communautaire (PUDC), a construit plusieurs pistes de production pour faciliter l'accès aux zones agricoles.

### ***XII.2.2.2. Situation du réseau routier***

La longueur du réseau routier du Sénégal est de 16 495 km en 2019, s'est stagné depuis 2014. En effet, la politique de l'Etat en matière d'infrastructure est orientée vers l'amélioration de la qualité du réseau existant plutôt que vers l'accroissement de sa longueur.

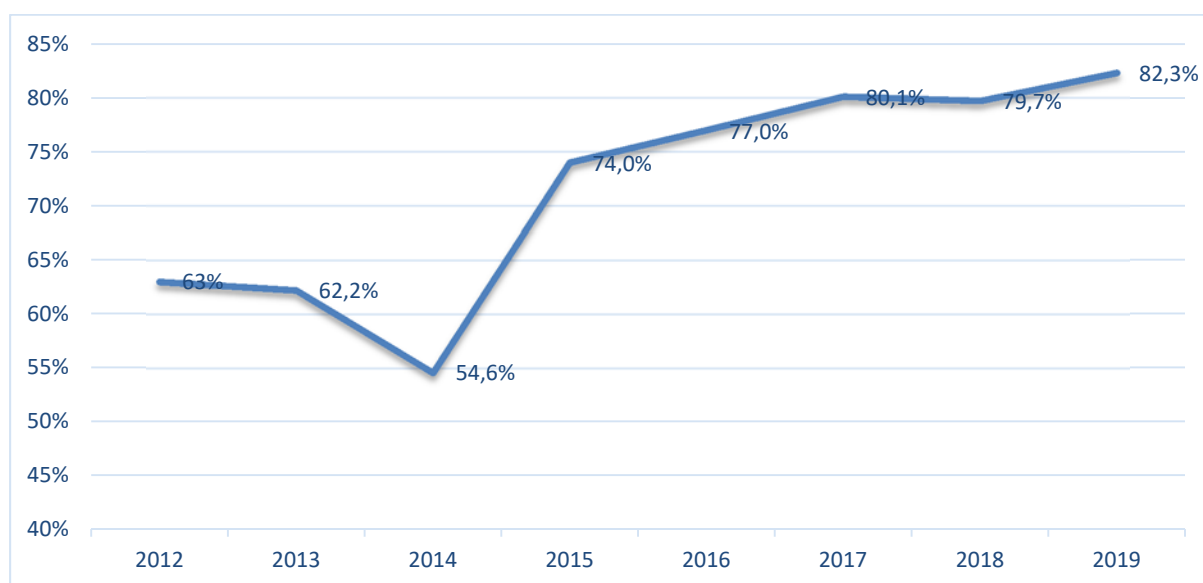
**Graphique XII-3 : Evolution du réseau routier en (km)**



Source : AGEROUTE

En 2019, la proportion de route revêtue en bon état s’est établie à 82,3% soit un accroissement de près de 3 points par rapport à 2018.

**Graphique XII-4 : Evolution des routes revêtues en bon/moyen état**



Source : AGEROUTE

**XII.2.2.3. Infrastructures de transport aérien**

Les infrastructures de transport aérien sont constituées en 2019 de l’Aéroport International Blaise DIAGNE (AIBD) de DIASS, des aéroports de Ziguinchor et de Cap-Skiring et des aérodromes régionaux à savoir ceux de Saint-Louis, Kaolack et Tambacounda. Cette situation prévaut depuis plusieurs années. L’AIBD, situé dans la région de Thiès, a démarré ses activités en décembre 2017. L’ancien aéroport est réservé particulièrement aux vols spéciaux de l’Etat et à l’armée nationale.

#### ***XII.2.2.4. Infrastructures du transport maritime***

Les activités du sous-secteur du transport maritime sont concentrées essentiellement au Port autonome de Dakar. Ce dernier est constitué de trois terminaux à savoir le terminal à conteneurs dont la gestion est confiée depuis 2008 à la société Dubaï Port World (DPW) pour 25 ans, le terminal RORO du mole 2 dont le groupe Bolloré est depuis 2014 le concessionnaire et le terminal à vrac concédé en 2014 à Necotrans.

Dans le cadre du PSE, l'Etat a envisagé la construction des ports de Dayane et celui de Daga Kholpa afin de désengorger celui de Dakar. Un port sec est également prévu dans la région de Tambacounda.

#### ***XII.2.2.5. Infrastructures ferroviaires***

Le transport ferroviaire constitue une opportunité pour le Sénégal et pour la sous-région. L'Etat du Sénégal a entrepris la construction d'un Train Express régional (TER) qui permettra de relier le centre-ville de Dakar et l'AIBD. Les travaux entamés sur le TER ont entraîné un arrêt des activités de la ligne ferroviaire du PTB et de celle Dakar-Bamako.

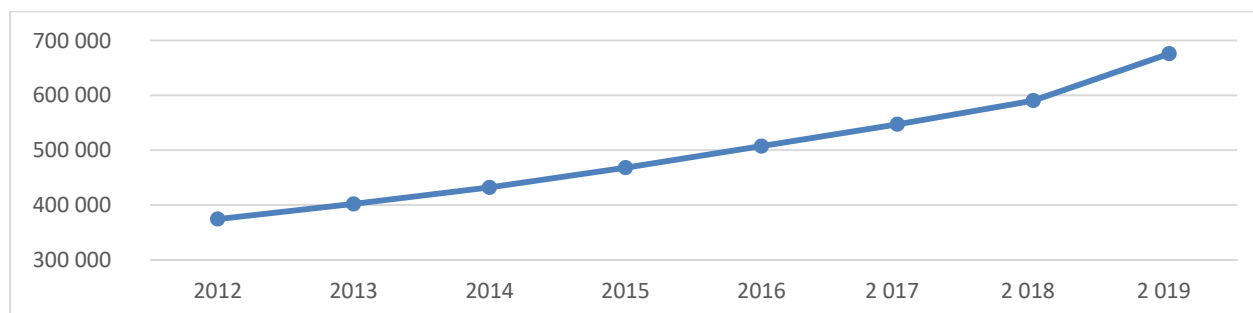
### **XII.2.3. SITUATION DU PARC ROULANT ET DES CONDITIONS DE TRANSPORT**

Cette partie présente la structure du parc automobile et sa répartition régionale, les achats extérieurs de matériel de transport ainsi que la sécurité routière.

#### ***XII.2.3.1. Situation du parc automobile***

Le parc automobile est défini comme l'ensemble des moyens de déplacement motorisé. Le Sénégal a entrepris un programme de renouvellement de l'immatriculation des véhicules depuis 2019. Cette opération permettra de bien évaluer la base du parc automobile roulant. Ces travaux sont en cours et les informations obtenues depuis 2017 restent provisoires jusqu'à la fin du projet de renouvellement des plaques.

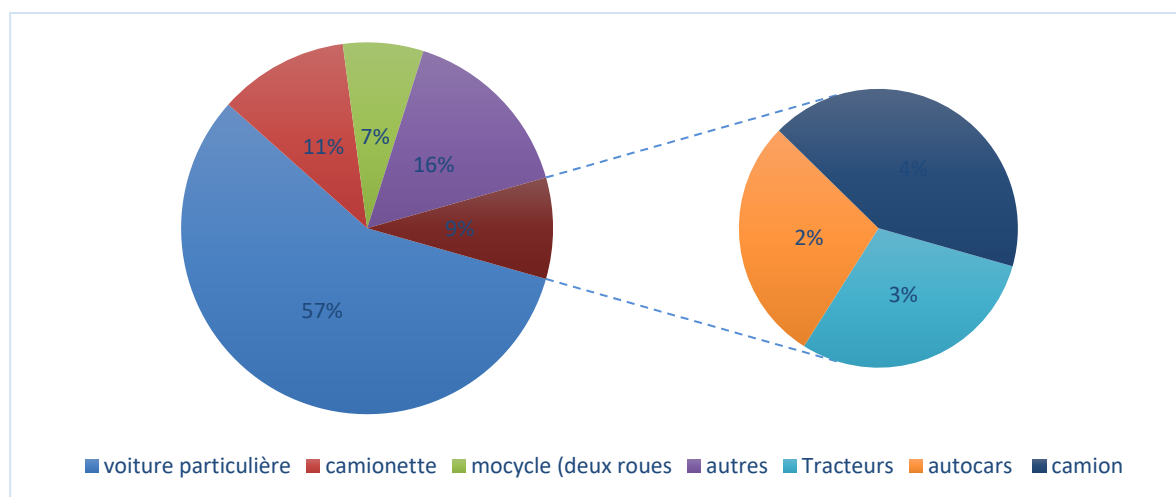
**Graphique XII-5 : Evolution du parc automobile**



Source : Direction des Transports Routiers

Le parc était composé en 2018 de 57% de voitures particulières, de 11,3% de camionnettes, de 9% de gros porteurs (les tracteurs, autocars et camions) et 7% de motos<sup>1</sup>.

**Graphique XII-6 : Structure du parc automobile**

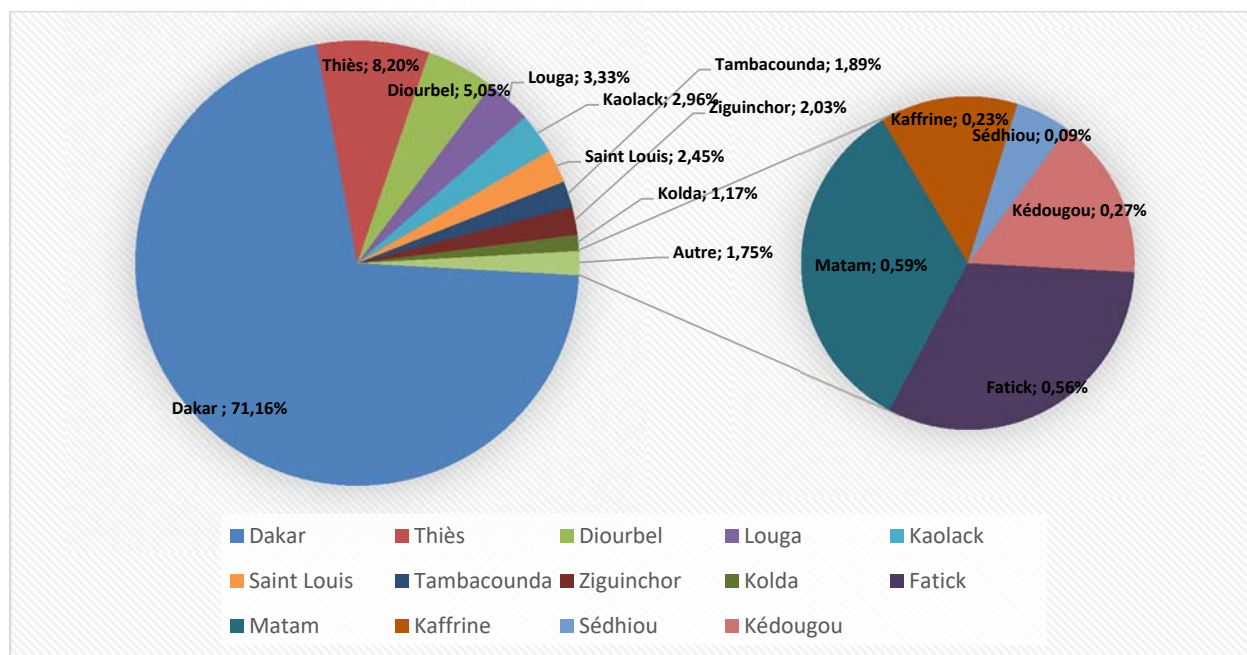


Source : Direction des Transports Routiers

Le parc automobile est inégalement réparti par région. Dakar a la part la plus importante du parc automobile national (71,2%), suivie des régions de Thiès (8,2%) et de Diourbel (5,1%). Les régions de Sédhiou, de Kaffrine et de Kédougou ont les proportions les plus faibles soit respectivement 0,1%, 0,2% et 0,3%.

<sup>1</sup> Les données sur la répartition du parc en 2019 ne sont pas disponibles. La Direction des Transport terrestre est dans une opération de renouvellement des numéros de plaques minéralogiques

**Graphique XII-7 : Répartition du parc automobile par région**



Source : Direction des Transports Routiers

### ***XII.2.3.2. Achats extérieurs de matériel de transport***

Le matériel de transport au Sénégal provient principalement de l'étranger. En 2019, les importations en matériel de transport ont enregistré une baisse 27,9% par rapport l'année précédente. En effet, cette situation s'explique essentiellement par le repli de celles des pièces détachées (-85,2%) et de véhicules particuliers (-6,7%). Par contre, la hausse est amoindrie par l'accroissement des importations de matériel de transport ferroviaire (811,0%) et de véhicules pour transport en commun (41,5%). Ces achats de matériel du transport ferroviaire seraient liés aux travaux du TER.

**Tableau XII-10 : Structure des importations de matériels de transport (En milliards de FCFA)**

Produit	2015	2016	2017	2018	2019	Var (%) 2019-2018
Matériel pour transport ferroviaire	2,4	3,6	3,4	10,7	97,6	811,0%
Véhicule pour transport en commun	12,9	41,7	4,5	7,1	10,0	41,5%
Véhicule particulier	70,8	83,2	104,6	110,4	103,1	-6,7%
Véhicule pour transport de marchandises	61,5	55,0	63,4	67,4	65,6	-2,7%
Pièces détachées de véhicule	23,1	26,9	222,6	244,5	36,3	-85,2%
Motocycle et bicyclette	4,2	5,1	12,9	9,1	7,9	-12,6%
Transport aérien	0,6	0,7	2,9	1,1	1,2	10,0%
Transport maritime	9,9	10,4	13,4	61,9	47,9	-22,6%
<b>Total</b>	<b>185,4</b>	<b>226,5</b>	<b>427,6</b>	<b>512,2</b>	<b>369,5</b>	<b>-27,9%</b>

Source : ANSD/BDEF.



### XII.2.3.3. Sécurité routière

Les accidents corporels sont ceux qui entraînent des blessés ou des décès de personnes. Dans les statistiques du transport, ce sont ces accidents qui sont comptabilisés. Les statistiques de la brigade des sapeurs-pompiers ont montré que le nombre de décès à la suite de ces accidents ont augmenté de 21,7% en 2019 alors qu'ils avaient régressé de 3,6% en 2018. Cette situation du nombre de décès serait liée à l'amélioration de la qualité du réseau routier qui inciterait conducteurs à rouler à grande vitesse, d'une part, et d'autre part à l'état défectueux des véhicules.

**Tableau XII-11 : Evolution du nombre de décès<sup>1</sup>**

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'accidents corporels	3839	4760	4669	4234	3940	ND
Nombre de décès	518	569	604	635	612	745
Evolution du nombre d'accidents corporels	-16.0%	24.0%	-1.9%	-9.3%	-6.9%	ND
Evolution du nombre de décès	<b>-9,1%</b>	<b>9,8%</b>	<b>6,2%</b>	<b>5,1%</b>	<b>-3,6%</b>	<b>21,7%</b>

Source : Direction des Transports Routiers

Le tableau ci-dessous donne la répartition du nombre de décès par type. Selon la nature de l'accident, la part des décès à la suite d'un heurt de véhicule (22,6%) est la première cause de décès en 2019 contre 28,8% en 2018, suivie de ceux survenus à la suite de collision entre véhicules automobiles (15,0%) et de ceux à la suite d'un dérapage et renversement de véhicule (11,4%).

**Tableau XII-12 : Répartition des décès à la suite d'un accident routier en 2019**

Type d'accident	Nombre	part (%)
Piéton renversé par un véhicule	168	22,6%
Collision entre véhicule automobile	112	15,0%
Dérapage de véhicule Automobile	85	11,4%
Dérapage suivi de renversement automobile	79	10,6%
Chute à partir d'un véhicule en mouvement	73	9,8%
Dérapage suivi de heurt	50	6,7%
Cyclomoteur renversé par véhicule automobile	43	5,8%
Carambolages de véhicules automobiles	26	3,5%
Hypo mobile renversé par véhicule automobile	23	3,1%
Autres	86	11,5%
<b>Total</b>	<b>745</b>	<b>100,0%</b>

Source : Brigade nationale des sapeurs-pompiers

<sup>1</sup> Les données sur la sécurité routière ne sont pas disponibles pour l'année 2019 ;

## Conclusion

En 2019, la valeur ajoutée de la branche d'activités du transport s'est établie à 2,1% du PIB. Cette part s'est repliée de 0,1 point de pourcentage rapport à 2018. Selon le mode, les services d'entreposage et auxiliaires et ceux du transport routier contribuent à près de 92% de la production globale du secteur. Comme en 2018, le mode aérien continue d'enregistrer des pertes avec une valeur ajoutée négative (-24,4 milliards de FCFA).

Le Sénégal dispose d'une entreprise de transport public à savoir la société Dakar Dem Dikk. En plus de cette dernière, l'Etat a mis en place un important programme d'organisation des acteurs à travers l'AFTU qui est une organisation regroupant les transporteurs individuels sous forme de GIE et disposant d'une flotte de plus 1 400 bus exploitant plus de 36 lignes concédées par le Conseil Exécutif des Transports Urbains de Dakar (CETUD). Ce programme a pour objectif de renouveler le parc automobile.

S'agissant du transport maritime, le trafic a connu une hausse de 4,7% après un accroissement 2,8% en 2018. Cependant, pour le trafic ferroviaire, le nombre de passagers du PTB a connu une chute de 27,5% en 2019, après un repli de 65,2% en 2018. La société Transrail qui effectuait le transport de marchandises entre le Sénégal et le Mali a arrêté ses activités en 2018.

Les données sur le parc restent provisoires en raison des travaux de renouvellement des plaques minéralogiques en cours. En raison de ces travaux, les données de 2018 sur la structure du parc et sa répartition par région ont été reconduites.

Les réalisations de l'Etat sur les infrastructures sont destinées essentiellement vers l'amélioration de la qualité du réseau existant. La proportion du réseau routier revêtue en bon état s'est améliorée de 3 points passant de 79,7% en 2018 à 82,3% en 2019. S'agissant de la sécurité routière, la brigade nationale des sapeurs-pompier relève une hausse des décès de 21,7% en 2019 contre un repli de 3,6% l'année précédente.

L'Etat du Sénégal s'est lancé sur de grands chantiers qui vont améliorer la mobilité et changer la structure modale du transport. Ces projets sont essentiellement le Train Express Régional (TER), le BRT, l'autoroute Mbour Fatick Kaolack et la construction de la route des Niayes. Dans le sous-secteur maritime, les travaux du port de Ndayane ont été lancés. Ceci permettra de désengorger le port autonome de Dakar. Cependant, il convient de noter que, malgré une façade maritime de plus de 700 km, le transport maritime de personnes et de biens n'est pas bien développé. Pourtant, il constituerait une opportunité pour améliorer la mobilité urbaine et interurbaine.